



## BOURSE POUR LE BAFA ET BAFD

### Conditions d'attribution :

- Être domicilié sur la commune de Gémenos depuis plus de 6 mois
- Avoir plus de **16 ans** (pour le BAFA) ou plus de **18 ans** (pour le BAFD) au 1<sup>er</sup> jour de formation
- Avoir finalisé la formation d'animateur ou de directeur de centre de loisirs
- L'aide est attribuée **une seule fois** sur l'ensemble de la formation

Le montant de l'aide dépend du quotient familial :

<i>Quotient Familial</i>	<i>Aide communale</i>
<i>Jusqu'à 900 €</i>	<i>130 €</i>
<i>901 € à 1200 €</i>	<i>120 €</i>
<i>1201 € à 2000 €</i>	<i>110 €</i>
<i>Au-delà de 2001 €</i>	<i>100 €</i>

### Pièces à fournir :

- 1 demande de bourse (verso)
- 1 justificatif de domicile du mois précédent la demande et 1 de plus de 6 mois
- 1 RIB
- 1 Avis d'imposition sur les revenus de l'année N-1
- 1 Attestation CAF
- 1 attestation de présence au stage BAFA/BAFD dispensé par un organisme agréé par les services du CRJSVA dans un **déla**i maximum de 3 mois suivant le début du stage

### Dossier complet à remettre au CCAS en Mairie

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Gémenos pour permettre de procéder au paiement de l'aide. La base légale du traitement est la mission d'intérêt général actée par la délibération du Conseil Municipal n°6 du 22 juin 2023.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Trésorerie Principale. Les données sont conservées pendant 10 ans

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : [dpo-mutualise@ampmetropole.fr](mailto:dpo-mutualise@ampmetropole.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

## Identification du bénéficiaire :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date de naissance : .....
- Adresse : .....  
.....  
.....
- Téléphone : .....
- Date de dépôt : .....
- Signature :

## Organisme fréquenté :

- Nom : .....
- adresse : .....

## Situation de l'administré

Revenu imposable = RI	<u>Nb de part</u>	<u>(RI/12)/nb part = A</u>	<u>Prestation CAF = B</u>	<u>Total QF A + B</u>	<u>Total à verser</u>

## Décision prise :

- Avis :
  - Favorable
  - Défavorable
- Date : .....
- Signature :